



HAVE YOU EVER CONSIDERED BEING ON THE BOARD OF **STANDBRED CANADA?**

HERE'S THE HOW AND WHY OF IT...

Standardbred Canada (SC) is seeking nominations for the Board of Directors for a three-year term from 2026-2028.

WHO IS STANDBRED CANADA?

SC is a not-for-profit association, comprised of over 6,000 Members and supports the Standardbred breed and the persons who breed, own and race Standardbred horses through the registration of Standardbreds and the recording of pedigrees and race lines. Our vision is that SC is an essential support for the Standardbred horse industry in Canada.

SC is incorporated under the Animal Pedigree Act. Its By-Laws and Regulations are overseen by a 15-person board representing all regions of Canada and all facets of the industry, including Horsepeople, Breeders and Racetracks. (5 Directors for each category)

YOU AS A DIRECTOR ON THE SC BOARD...

Board Members make decisions on issues, policies and other matters related to the overall governance of the Association including amendments to By-Laws and Regulations, approving the strategic plan, providing input and insight on the annual operating budget, along with networking and promoting the Association at industry functions and major racing events.

THE NOMINATION AND ELECTION PROCESS...

Directors are elected by SC Members and are accountable to the Members. In order to run as a Director, you must be nominated by the classification of which you are applying – Breeder, Active (Driver, Trainer, Owner, etc), or Racetrack.

Nomination and Election details will be announced in November. If you decide to run as Active or Breeder Director, you will need to complete a nomination form and obtain five SC Members' signatures (for Active), and three Breeder SC Members' signatures (for Breeder) to endorse your nomination in the respective region. Once you have successfully submitted your nomination form, and eligibility has been confirmed, your name will be included on the Election Ballot. Ballots will be sent out to all eligible SC Members, as per election record date, and Members will be asked to vote for the Director that they wish to represent them in their region.

THEN WHAT?

In January, a third-party voting firm will tabulate the results of the 2026 SC Election of Directors. Elected Directors will be announced at the Annual Meeting of Members, followed by a press release posted to membership via the standardbredcanada.ca website, and an article in the March edition of *TROT magazine*.

For additional information, please click on the "About" Tab on standardbredcanada.ca for more information on 2026-2028 Election of Directors.





AVEZ-VOUS DÉJÀ ENVISAGÉ DE SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE STANDARD BRED CANADA?

VOICI COMMENT ET POURQUOI...

Standardbred Canada (SC) sollicite des mises en candidature pour son conseil d'administration pour un mandat de trois ans, de 2026 à 2028.

QU'EST-CE QUE STANDARD BRED CANADA?

SC est une association sans but lucratif, composée de plus de 6 000 membres et qui soutient la race Standardbred ainsi que les personnes qui élèvent, possèdent et font courser des chevaux Standardbred, grâce à l'enregistrement des Standardbreds, la tenue des pedigrees et des lignes de courses. Notre vision est que SC constitue un soutien essentiel à l'industrie du cheval Standardbred au Canada.

SC est constituée en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux*. Ses règlements administratifs et ses règles sont supervisés par un conseil de 15 directeurs représentant toutes les régions du Canada et tous les secteurs de l'industrie, y compris les gens de chevaux, les éleveurs et les hippodromes (5 directeurs pour chaque catégorie).

VOUS, EN TANT QUE DIRECTEUR DU CONSEIL DE SC...

Les membres du conseil prennent des décisions concernant les problèmes, les politiques et autres questions liées à la gouvernance générale de l'Association, notamment les modifications aux règlements administratifs et aux règles, l'approbation du plan stratégique, la contribution et la vision sur le budget de fonctionnement annuel, ainsi que le réseautage et la promotion de l'Association lors des activités de l'industrie et des grands événements de courses.

LE PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE ET D'ÉLECTION...

Les directeurs sont élus par les membres de SC et sont redevables envers eux. Pour poser votre candidature en tant que directeur, vous devez être mis en nomination dans la catégorie qui correspond à votre statut – Éleveur, Actif (conducteur, entraîneur, propriétaire, etc.) ou Hippodrome.

Les détails concernant les mises en candidature et l'élection seront annoncés en novembre. Si vous décidez de poser votre candidature comme directeur Actif ou Éleveur, vous devrez remplir un formulaire de mise en candidature et obtenir la signature de cinq membres de SC (pour Actif) ou de trois membres de SC dans la catégorie Éleveur (pour Éleveur), afin d'appuyer votre candidature dans la région respective. Une fois votre formulaire de mise en candidature dûment soumis et votre admissibilité confirmée, votre nom sera inscrit sur le bulletin de vote. Les bulletins seront envoyés à tous les membres admissibles de SC, selon la date de référence électorale, et les membres seront invités à voter pour le directeur qu'ils souhaitent voir les représenter dans leur région.

ET ENSUITE?

En janvier, une firme de vote indépendante compilera les résultats de l'élection des directeurs de SC 2026. Les directeurs élus seront annoncés lors de l'assemblée annuelle des membres, suivie d'un communiqué publié à l'intention des membres sur le site standardbredcanada.ca, ainsi que d'un article dans l'édition de mars du magazine *TROT*.

Pour plus de renseignements, veuillez cliquer sur l'onglet « About » du site standardbredcanada.ca afin d'obtenir plus d'information sur l'élection des directeurs 2026-2028.

